



Une question ? Demandez aux membres de la communauté

Accueil

Tenté par Joe ?

Entraide

Café Joe

Blog

Joe : Entraide : Les forfaits Joe au quotidien : Re : Diffamation concernant la neutralité de l'Int...

Les forfaits Joe au quotidien

Répondre

Options du sujet

« Liste des messages Sujet suivant »

stradivarius Tuteur



Envois : 868 Inscrit : 24-11-2012



RÉSOLU Diffamation concernant la neutralité de l'Internet: ne pas croire les fausses rumeurs

Options

il y a 3 heures

Certains d'entre vous ont lus certains articles annonçant que SFR ne respecte pas la neutralité de l'internet.

Comme je l'ai écrit dans un autre message, les journalistes qui l'ont écrit sont incompetents, ils n'ont pas vérifié les sources (qui était unique et non fiable dans ce cas) alors que c'est de leur devoir.

Je vous demande donc de **ne pas croire ces articles avant d'avoir effectué des tests qui peuvent prouver ces infos**. Rien ne prouve que certains clients ne sont pas touchés mais vous pensez bien que si c'était vrai, l'ARCEP (le gendarme des télécoms) aurait découvert cette fraude depuis longtemps, surtout que des tests de qualité des réseaux sont effectués régulièrement .

Ils ont écrit ces articles sans effectuer une vérification alors que **ça n'aurait pris que quelques minutes. Pour info, un de ces 3 articles a été publié par Univers Freebox, ce qui n'est pas étonnant car comme leur nom l'indique, c'est un site consacré à un concurrent de SFR mais ce qui est assez surprenant, c'est qu'ils ont déjà été poursuivi en justice par SFR pour diffamation et ils prennent à nouveau le risque** (ils se protègent quand même en ne mettant que des citations des autres articles mais cela reste de la diffamation car ils utilisent des sources non vérifiées)

J'ai donc décidé d'effectuer une comparaison entre l'affichage des pages sur mon téléphone (connecté sur Joe Mobile) et sur un autre connecté sur Bouygues Télécom. Ce premier test n'a rien reflété d'anormal. Les images des nombreux sites testés semblent être de même qualité.

2ème test effectué: ce matin, j'ai visité 3 pages contenant des images provenant des sites les plus visités en France (Google, Microsoft, Facebook) et le site syrien mis en cause dans l'article depuis une connexion ADSL . J'ai ensuite imprimé les codes source.

J'ai ensuite redémarré l'ordinateur et je l'ai connecté à une Clé 3G+/H+ contenant une carte SIM Joe (forfait personnalisable) et je suis retourné sur les mêmes pages (j'ai avant effacé toutes les données de navigation de la journée afin d'être certain que les pages n'affichent pas une copie en cache).

J'ai imprimé le code source sur du papier calque. J'ai superposé ces feuilles de papier calques à celles que j'ai imprimé via la connexion ADSL. S'il y avait une quelconque différence, elle aurait été visibles immédiatement.

Je peux vous affirmer que je n'ai vu aucune différence, même sur le site Syrien, ce qui prouve que la neutralité du Web est respectée par SFR au moins chez moi.

Et je le répète une dernière fois, si cette fraude était réelle, il est probable qu'elle aurait normalement été découverte plus tôt par l'ARCEP (même si après ce qu'il s'est passé avec la viande de cheval, on est à l'abris de rien).

Et pour ceux qui ne me croient pas, je vous invite à faire les tests. Si vous avez effectué une vérification, merci de dire dans les commentaires si vous avez eu les mêmes résultats que moi, il n'y a peut être que quelques clients qui sont victimes de cette « violation caractérisée de la neutralité du Net » mais pour ma part, j'ai un Internet totalement neutre, des excellents débits sur les réseaux mobile et ADSL de SFR et surtout, **Je n'ai pas d'actions chez Vivendi**

Avant de mettre des remarques négatives me traitant de menteur, je tiens à vous prévenir que si j'ai le temps, je pourrai faire une vidéo ou je recommence ce test (il faut que je rachète du papier calque) ce qui prouvera mon honnêteté donc évitez de passer pour des idiots car je détiens des preuves de ce que j'avance (je n'invente pas comme les journalistes).

Si je crée ce sujet, c'est uniquement pour maintenir la vérité et ainsi protéger Joe de ces mensonges car je suis sûr qu'ils y en a qui sont capables de demander la résiliation juste à cause de ces articles (c'est un peu le but de celui d'Univers Freebox je pense)

Parrainage : Carte SIM offerte + 5 euros de réduction CLIQUEZ ICI pour être parrainé

Résolu ! Accéder à la solution.

Alerter un modérateur Message 1 sur 11 (1 265 visites)

1 Top

Répondre

flydavid972
Maître artisan



Envois : 378
Inscrit : 08-12-2012



Alerter un modérateur
Message 2 sur 11 (1 253
visites)

Re : Diffamation concernant la neutralité de l'Internet: ne pas croire les fausses rumeurs

Options

il y a 3 heures

Quelle ferveur...

====> [A la recherche d'un parrainage sympa ? Cliquez ici pour avoir 6€ de réduction](#) 😊

0 Tops

Répondre

cedricines
Compagnon



Envois : 64
Inscrit : 30-01-2013

Alerter un modérateur
Message 3 sur 11 (1 249
visites)

Re : Diffamation concernant la neutralité de l'Internet: ne pas croire les fausses rumeurs

Options

il y a 3 heures

tout a fait d'accord avec toi stradivarius chacun est assez grand pour se faire sa propre oppignon sans passez par des article difamatoire qui incrimine SFR sans aucune verification et preuve 😊

[Profiter du parrainage c'est commander sa SIM en cliquant sur un lien ! Cliquez sur le mien !](#)

0 Tops

Répondre

stradivarius
Tuteur



Envois : 868
Inscrit : 24-11-2012



Alerter un modérateur
Message 4 sur 11 (1 236
visites)

Re : Diffamation concernant la neutralité de l'Internet: ne pas croire les fausses rumeurs

Options

[modifié]

il y a 3 heures dernière modification il y a 2 heures

Après, je ne dis pas que SFR n'a rien fait, c'est peut être vrai pour certains et pas pour d'autres mais il faut faire des tests avant d'affirmer que SFR trompe ses clients et mes tests montrent que ces articles sont plus diffamatoires que bien écrits.

Je vais envoyer un message anonyme à zdnet pour leur demander de faire des tests afin de prouver ce qu'ils avancent ou de modifier le contenu de l'article car ils affirment que "SFR viole délibérément la neutralité du Net"

Je vais aussi installer un logiciel (Neuboot) qui permet de vérifier si la neutralité du net est respectée, et je vous tiendrai informés du résultat.

 **Parrainage : Carte SIM offerte + 5 euros de réduction** [CLIQUEZ ICI pour être parrainé](#)

1 Top

Répondre

ReEmM_
Nouvel habitant



Envois : 1
Inscrit : il y a 2 heures

Alerter un modérateur
Message 5 sur 11 (561 visites)

Re : Diffamation concernant la neutralité de l'Internet: ne pas croire les fausses rumeurs

Options

il y a 2 heures

J'ai aussi comparer moi même les codes sources de facebook (la homepage) avec une connexion sfr et sans. J'ai mémoriser d'abord chaque caractère (et les espaces aussi) de la première connexion (box sfr) et aussi avec une deuxième connexion (forfait sfr), j'ai trouver que la page affichait exactement deux fois la même chose, ce qui prouve aussi la version de stradivarius. Sauf pour la date évidemment.

J'ai aussi pris du papier calques (tu m'a donner l'idée en fait) et j'ai repasser sur mon écran, toujours avec les deux connexions, et j'ai obtenu deux fois la même chose, en comparant à la lumière du soleil (sans nuage, j'ai fais attention).

Voilà je pense que mes tests sont très révélateur, sfr n'atteint en rien à la neutralité du net.

Je rigole, voilà les preuves irréfutables d'une presse non engagé dans le domaine mobile :

<http://reflets.info/sfr-modifie-le-source-html-des-pages-que-vous-visitez-en-3g/>

<http://reflets.info/sfr-3g-quand-ton-operateur-procede-a-un-man-in-the-middle/>

<http://reflets.info/sfr-man-in-the-middle-oui-cest-particulierement-grave/>

Vous allez nier. Et là, la question est : pourquoi mentiraient-t-ils et mettraient-t-ils en péril leur image et leur crédibilité auprès de leurs lecteurs ?

0 Tops

Répondre

stradivarius
Tuteur



Envois : 868
Inscrit : 24-11-2012



ils n'ont aucune crédibilité pour moi

Je vous invite à faire réellement les tests et à nous communiquer les résultats. J'ai précisé que je m'attendais à ce genre de messages, et que je n'au aucune action chez SFR donc aucun intérêt à mentir.

Je vous conseille de ne pas aller plus loin, sinon je ferai une vidéo de mon test et vous passerez pour un abruti, comme ces journalistes qui ne vérifient même pas les sources alors que ça fait partie de leur boulot.

 Parrainage : Carte SIM offerte + 5 euros de réduction [CLIQUEZ ICI pour être parrainé](#)

[Alerter un modérateur](#)

Message 6 sur 11 (462 visites)

0 Tops

[Répondre](#)

Epelboin
Nouvel habitant



Envois : 1
Inscrit : il y a 29 minutes

Re : Diffamation concernant la neutralité de l'Internet: ne pas croire les fausses rumeurs

Options

il y a 28 minutes

Je n'ai pas d'actions chez Vivendi

Non, mais vous avez SFR comme actionnaire 😊

<http://www.societe.com/societe/snbl-423675701.html>

[Alerter un modérateur](#)

Message 7 sur 11 (148 visites)

0 Tops

[Répondre](#)

georgedelajungle
Nouvel habitant



Envois : 1
Inscrit : il y a 17 minutes

Re : Diffamation concernant la neutralité de l'Internet: ne pas croire les fausses rumeurs

Options

il y a 13 minutes

stradivarius a écrit :

Je vous conseille de ne pas aller plus loin, sinon je ferai une vidéo de mon test et vous passerez pour un abruti

Moi j'ai hâte de voir la vidéo d'un "abruti" qui compare deux fichiers numériques avec du papier calque 😊...

[Alerter un modérateur](#)

Message 8 sur 11 (79 visites)

0 Tops

[Répondre](#)

stradivarius
Tuteur



Envois : 868
Inscrit : 24-11-2012



Re : Diffamation concernant la neutralité de l'Internet: ne pas croire les fausses rumeurs

Options

il y a 5 minutes

Signalé aux modérateurs, je sent que ce sujet va vite être fermé. Le papier calque est une technique pour comparer rapidement mais comme ça en amuse certains, ce n'est pas la peine de continuer.

Je vais commencer par m'autocensurer pour être plus tranquille. Et ceux qui ne sont pas contents, allez chez Free qui bride l'accès aux services Google et qui n'a pas les avantages de Joe.

 Parrainage : Carte SIM offerte + 5 euros de réduction [CLIQUEZ ICI pour être parrainé](#)

[Alerter un modérateur](#)

Message 9 sur 11 (26 visites)

0 Tops

[Répondre](#)

Bluetouff
Nouvel habitant



Envois : 1
Inscrit : il y a 4 minutes

Re : Diffamation concernant la neutralité de l'Internet: ne pas croire les fausses rumeurs

Options

il y a 3 minutes

Mon cher Stradivarius, pour ce qui est de passer pour un abruti, figure toi que c'est déjà trop tard. Je vais t'expliquer pourquoi dans quelques secondes... stay tuned

[Alerter un modérateur](#)

Message 10 sur 11 (15 visites)

0 Tops

[Répondre](#)

MathieuF
Nouvel habitant



Envois : 1
Inscrit : il y a 13 minutes

Re : Diffamation concernant la neutralité de l'Internet: ne pas croire les fausses rumeurs

Options

[nouveau]

il y a 31 secondes

Bonjour, et bonjour monsieur stradivarius.

J'ai suivi votre conseil et j'ai fait les tests par moi-même. J'ai un abonnement Fibre SFR et un autre Carré 2Go SFR pour mon mobile.

J'ai donc pris le site "La France Droite" comme base de test, je l'ai chargé dans mon navigateur, comparé le code source et enregistré la page en 3G et en Fibre. Tout cela en utilisant le mode privé de mon navigateur pour être certains qu'aucune information ne soit faussée ou mise en cache par mon navigateur.

Puis j'ai utilisé un logiciel spécialisé appelé WinMerge dont la fonction est de comparer et mettre en valeur les différences entre 2 fichiers. J'ai donc comparé le code source de la page d'accueil de "La France Droite" et voici ce qu'il ressort (les différences sont en jaune clair)

: <http://image.noelshack.com/fichiers/2013/11/1363537521-3gsfr1.png>

J'ai ensuite comparé le contenu du dossier dans lequel sont enregistrés les éléments de la page d'accueil du site dont les images et les scripts JavaScript entre autre, on peut donc constater que certains fichiers ont été supprimés et d'autres ajoutés par SFR via la connexion 3G (un JavaScript bmi.js notamment). On constate aussi que la taille d'un certains nombre d'images a été réduite. Si on ouvre ces mêmes images et qu'on les compare en zommant légèrement, on constate que celle en 3G est beaucoup moins fine et précises, les pixels ont été abimés : <http://image.noelshack.com/fichiers/2013/1/11363537600-3gsfr2.png>

Si vous souhaitez comparer vous mêmes les fichiers que j'ai obtenus, l'ariche se trouve ici : <http://demo.ovh.com/fr/5e498d671889d0d3a03ab9666aa19938/>

J'invite les personnes sceptiques et possédant un abonnement chez SFR en Data à réaliser elle-même le test en suivant ma méthodologie bien plus fiable qu'une feuille de calque.

Cordialement.

--

Mathieu, étudiant bac+5 en Informatique et Système d'Information

[Alerter un modérateur](#)

Message 11 sur 11 (3 visites)

0 Tops

[Répondre](#)

[« Liste des messages](#) [Sujet suivant](#) »

[Plan du site](#)

[Presse](#)

[A propos](#)

[Mentions Légales](#)